Image not found or type unknown

Changement de nounou à dimcile à assistante maternelle

Par **kfli**, le **20/06/2011** à **13:30**

Bonjour,

Nous avons embauché en CDI, une garde à domicile, pour notre enfant de 5 mois. la garde est partagée avec une autre famille. Nous avons fait 2 contrats. La garde se fait en alternance une semaine sur 2 chez nous. Je souhaite aujour'dhui, pour des raisons organisationnelles changer de mode de garde et embaucher une assistante maternelle. Je voudrais que la garde de mon enfant se fasse à l'estérieur de mon domicile. Puis-je licencier la nounou? Si oui, pour quel motif?

D'avance merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **20/06/2011** à **18:18**

Bonjour,
Je vous propose ce dossier

Par **kfli**, le **21/06/2011** à **09:46**

Bonjour,

Merci pour votre réponse rapide. J'ai attentivement lu le dossier, mais je ne retrouve pas ma situation dans le texte. Si je comprends bien , je pourrais invoquer la volonté de faire des économies, mais je ne suis pas sure que cela soit le cas. Je souhaite pouvoir travailler depuis mon domicile sans être perturbée par la garde à domicile. Puis-je invoquer un changement d'organisation?

Cordialement,

Par **P.M.**, le **21/06/2011** à **09:51**

Bonjour,
C'est pourquoi je vous ai proposé le dossier pour que vous essayez de trouver un motif de licenciement correspondant à votre situation sans risquer un recours pour qu'il soit considéré sans cause réelle ét sérieuse, à moins que l'autre famille soit prête à reprendre la salariée à plein temps ce qui faciliterait les choses...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés